



## UN CHATBOT POUR AIDER LES ENTREPRISES A APPLIQUER LE REGLEMENT EUROPEEN SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

### Ce chatbot a été conçu par Kynapse, un cabinet de conseil en transformation digitale.

- 20 AVRIL 2018 -

Alors que le 25 mai prochain, le **Règlement Européen sur la Protection**

Des Données personnelles (RGPD) entrera en vigueur, de nombreuses entreprises ne sont pas encore prêtes pour la transition. Pour les y aider, **Kynapse**, le cabinet de conseil en transformation **digitale** lance un **chatbot** appelé GDPRAdvisor.

« Nous sommes convaincus que le RGPD représente une opportunité pour les entreprises, sous réserve qu'elles en comprennent les tenants et aboutissants ! » a ainsi déclaré **Christophe Tricot**, Manager Intelligence artificielle chez **Kynapse**. « Voilà pourquoi avec nos partenaires, nous avons décidé de rassembler nos savoir-faire pour proposer un chatbot — agent conversationnel — capable d'accompagner les entreprises dans la préparation et l'entrée en vigueur du nouveau règlement ». a-t-il ajouté.

Comme l'explique **Kynapse** sur son blog, ce chatbot aide les entreprises à se mettre en conformité avec ce nouveau règlement en leur permettant de répondre à deux questions fondamentales : quel est le degré d'implication de leur activité en matière de données personnelles ? Quelles sont les mesures à mettre en place pour être en conformité ?

L'objectif sera, en répondant à ces questions, de mettre au point le plus rapidement possible les processus de gestion des données personnelles de leurs clients. Les entreprises devront par exemple créer un registre de traitement, réaliser une analyse d'impact, désigner un DPO (délégué à la protection des données personnelles) ou encore réorganiser leurs processus de transferts de données.